

Vat Phou (Laos)

No 481rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	Vat Phou et les anciens établissements associés du paysage culturel de Champassak
<i>Lieu</i>	(principalement) District de Champassak, (entièrement) Province de Champassak
<i>État Partie</i>	République démocratique populaire Lao
<i>Date</i>	29 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Le site fut aménagé au cours de la seconde moitié du Ier millénaire de notre ère pour représenter sur terre l'univers symbolique khmer, lui-même épousant une vision hindoue du monde. Il s'adosse à l'ouest sur la montagne Phou Kao, monument naturel, et s'étend à l'est jusqu'au fleuve Mékong, qui représentent respectivement la montagne sacrée, résidence du Dieu Shiva et le Gange ou Océan universel. Dans la plaine, qui représente Kurukshetra, la Terre Sainte, étaient bâtis les principaux temples et ouvrages.

Le degré de survivance de la topographie du paysage khmer (depuis 600 après J.C.) et des nombreux vestiges archéologiques, visibles et enfouis, révèle l'organisation de l'espace et l'utilisation du paysage, sur une superficie d'environ 400 km² telles qu'elles ont été pratiquées pendant près de mille ans (du Ve au XVe siècle environ). C'est le seul site en Asie du sud-est qui ait conservé un paysage globalement intact.

Certains des édifices sont d'une très grande valeur architecturale et historique. L'ensemble du temple de Vat Phou est lui-même un des principaux édifices datant des périodes pré-angkorienne et angkorienne. De plus, par rapport au style architectural des temples khmers, il est un exemple d'une relative rareté par son emplacement au sommet d'une colline. Une grande partie de sa statuaire illustre la grande valeur artistique et créative de l'art et de la civilisation khmers des périodes de formation et classique.

Le bien proposé comprend Shrestrapura, l'une des premières cités planifiées en Asie du sud-est, et sa voisine fondée au IXe siècle. L'ancienne organisation sociale est signalée par le réseau des voies de communication et les aménagements hydrauliques. La cité revêt une importance particulière en tant que berceau de la culture

et lieu de naissance de l'État de Chenla qui domina une grande partie du sud-est asiatique pendant plusieurs siècles avant son incorporation à l'empire khmer. Les sites urbains, y compris la zone entourant Hong Nang Sida qui devint le centre urbain à l'époque angkorienne, ont un fort potentiel archéologique.

Globalement, Champassak est un paysage culturel très ancien qui illustre les débuts de l'urbanisme dans le sud-est asiatique ainsi que la manière dont les Khmers aménageaient leur paysage, miroir de leur univers symbolique.

[**Remarque** L'État partie ne fait aucune proposition dans le dossier de proposition d'inscription concernant les critères au titre desquels il considère que le bien doit être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. C'est aussi un *paysage culturel* selon le paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

Le dossier de proposition d'inscription ne fournit aucune information sur l'histoire du site avant son abandon au XIIIe siècle. Les origines du site remontent néanmoins à une date antérieure à 600 après J.-C., au moins pour la cité de Shrestrapura, où des fouilles archéologiques ont livré des vestiges des époques pré-angkoriennes (jusqu'à vers 900 après J.-C.). Le développement du site fut cependant intimement lié à la naissance, à l'essor et à l'apogée de l'empire khmer, entre les VIIe et XIIe siècles. Une nouvelle dynastie royale, probablement centrée sur la région du Champassak, étendit son autorité, depuis sa capitale Ísanapura à partir du Xe siècle, jusqu'à englober non seulement le Cambodge actuel mais aussi une grande partie de l'est de la Thaïlande actuelle. Le paysage complexe de Vat Phou atteignit probablement son apogée à cette époque. Sa valeur historique repose sur son rôle de centre impérial et sur les preuves matérielles de l'influence indienne - plutôt que chinoise - révélée par les croyances religieuses hindoues.

Les derniers grands développements du paysage culturel de Champassak datent du XIIIe siècle, juste avant l'effondrement de l'empire khmer. Il n'y a aucune trace d'entretien des édifices monumentaux depuis lors, bien que d'autres emplois et d'autres événements aient marqué le site. Le temple de Vat Phou, contrairement à ce qu'il avait représenté pendant près de mille ans, fut transformé en temple dédié au Bouddhisme Theravada et demeure aujourd'hui un lieu de culte. Dans l'ensemble, la zone a été envahie par la forêt qui couvrait la plus grande partie du site lorsque le premier européen visita le site au XIXe siècle. Le festival annuel de Vat Phou montre la place qu'occupe actuellement ce lieu dans la vie de la communauté locale.

Description

Le district de Champassak est situé à 500 km au sud-est de la capitale, Vientiane, sur la rive ouest du Mékong. Il comporte l'ensemble du temple de Vat Phou, un exemple représentatif majeur de l'architecture primitive et classique khmère des VIIe au XIIe siècles. Des recherches récentes ont montré que ce temple est au centre d'un paysage culturel complexe centré sur la plaine du Champassak et embrassant la montagne Phou Kao à l'ouest et les rives du Mékong à l'est. Dans ce paysage sont disposés des temples, des lieux saints, des réservoirs d'eau, des canaux, des carrières, une organisation traditionnelle des champs, des cités et une ancienne route qui menait à Angkor. Une cité antique pré-angkorienne, planifiée (4 ha) sur les rives du Mékong, semble avoir été détrônée par une autre cité planifiée et juxtaposée, immédiatement au sud de Vat Phou, à la période d'Angkor. Une route probablement contemporaine conduit à Angkor, au sud, en passant devant des carrières et d'autres sites d'exploitation.

On est en présence d'un paysage soigneusement planifié par les bâtisseurs de Vat Phou pour refléter le caractère sacré du site. Le temple en terrasse de Vat Phou est situé au pied de la montagne Phou Kao sur un axe est-ouest s'étendant jusqu'à une source d'eau fraîche sur une terrasse aménagée dans la roche où le sanctuaire fut bâti. Un axe partant du *lingua* (site naturel phallique), au sommet de la montagne, traverse le sanctuaire et organise l'espace : long de 1400 m, il est bordé de lacs et d'édifices construits de part et d'autre de la voie processionnelle. L'utilisation du sommet de la montagne (1416 m de haut) comme point d'attraction et l'état de survivance relativement grand du paysage et de ses composantes structurelles et éléments constitutifs permettent d'apprécier la réalisation grandiose du concept d'origine que l'on qualifierait aujourd'hui de paysage culturel, et dont une bonne partie est actuellement dévolue à la culture du riz.

Gestion et protection

Statut juridique

Le gouvernement, au travers des autorités de la province et du district, est le principal propriétaire du bien.

La zone de Vat Phou est protégée par le décret provincial sur la réglementation pour la préservation du site historique de Vat Phou et la zone associée (No 38/88, octobre 1988). Ce décret définit une grande zone de protection qui ne se limite pas seulement aux principaux monuments et dans laquelle se trouvent trois zones de préservations qui concernent les trois principaux temples. Un cadre juridique national pour la préservation du patrimoine a été adopté par un décret présidentiel de juin 1997.

D'autres plans ont un effet direct sur le statut et la gestion du site, par exemple le plan directeur national de tourisme pour la province de Champassak de 1995 et le plan de développement provincial des transports, de la poste et de la construction (1996–2000).

Gestion

La responsabilité de la gestion est actuellement répartie entre cinq ministères : finances (foncier et perception des impôts), agriculture et forêts (utilisation des sols), industrie et artisanat (développement industriel et activité minière), information et culture (contrôle des paysages historiques) et communication, transport, poste et construction (route et développement urbain). Le gouvernement a créé un comité national de coordination interministériel chargé de contrôler la gestion de la zone de protection et de coordonner les activités des différents ministères au niveau national, provincial et du district.

Le plan de gestion du patrimoine de Champassak a été officiellement adopté par le gouvernement en septembre 1998 afin de mettre en application le décret présidentiel de 1997. Ce plan définit les limites de la zone de protection et des trois zones qu'il comporte. Il est assorti de réglementations pour la gestion du site proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Ces réglementations couvrent les fouilles archéologiques, la conservation et le contrôle du développement.

Le plan met en oeuvre les politiques du gouvernement pour le développement durable du tourisme culturel et place au premier rang de ses préoccupations la préservation du caractère et de l'intégrité de ce paysage culturel et des monuments qui le composent. Les politiques de présentation du paysage culturel de Champassak sont définies au chapitre 8 du plan. Le contrôle du développement tel qu'il est défini dans le plan de gestion, doit être activement mis en oeuvre, en particulier dans l'ancienne cité de Shrestrapura.

Les politiques définies dans le plan de gestion prévoient le développement durable du tourisme, l'amélioration des structures d'accueil et l'entretien quotidien des sites actuellement ouverts aux visiteurs, ainsi que l'aménagement d'accès à de nouveaux monuments, la production de matériels éducatifs et la participation des communautés locales en tant que guides et fournisseurs de services aux visiteurs. Actuellement, un effectif de douze personnes s'occupe du site. Un centre de formation et de gestion du site est en cours de création, retardé par le manque de personnel qualifié, le manque de formation et de compétence.

Un bureau local de gestion du site est financé par le gouvernement central depuis 1989. Depuis 1995, des financements italiens et japonais ont permis à l'UNESCO et au gouvernement de développer une nouvelle approche plus globale et non interventionniste de la gestion du patrimoine culturel (comme le montre les annexes volumineuses professionnelles et pédagogiques jointes à la proposition d'inscription). Par ailleurs, le financement provient essentiellement du gouvernement provincial (les recettes des sites étant versées au district). Au moment où la proposition d'inscription est formulée, un financement extérieur d'environ 5 millions USD est recherché pour la formation du personnel et la préservation du bien pour la période 2000–2005. Entre-temps, le nombre de visiteurs a plus que doublé depuis 1997 et s'élève à 14 000 (dont 7322 touristes étrangers). Ce chiffre ne tient pas compte des quelque 100 000 personnes qui viennent à l'occasion des trois jours que dure le festival de Vat Phou.

D'un point de vue général, la gestion doit suivre plus précisément le plan et éventuellement le réviser au bout de deux ans de fonctionnement. Il est prévu un contrôle des principaux facteurs qui affectent le site, à savoir les pressions liées au développement et au tourisme, sans oublier le Festival qui a lieu chaque année en février, celles liées à l'évolution démographique, avec une population en pleine croissance dans la zone protégée, et dont le mode de vie est en pleine mutation (pas d'habitants dans les zones 2 et 4 mais près de 28 000 habitants dans les zones 1 et 3), et celles qui s'exercent sur l'environnement (inondations et érosion).

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les travaux de conservation réalisés à ce jour sont réduits au minimum. Le paysage de Champassak est parvenu dans son état actuel par simple abandon, usure et dommages naturels. L'eau est actuellement le problème le plus sérieux car le système de drainage d'origine ne fonctionne plus et pendant la saison des pluies, l'eau dévale les terrasses et occasionne des dommages en divers endroits du site. La route processionnelle centrale a été restaurée dans les années 1960 au moment de la construction d'un grand pavillon. Quelques vols de pierres ont été perpétrés. Heureusement, surtout en raison de la méconnaissance du lieu et de la difficulté d'accès jusque très récemment, les vols ont été minimes. Les plus graves dommages concernent probablement le temple de Tomo où les principaux sanctuaires en brique ont été presque entièrement détruits. Le site n'a pas connu les types de fouilles archéologiques qui ont endommagé tant de sites sans fournir beaucoup d'informations. Le dégagement de la forêt n'a commencé que dans les années 1950, mais il y a actuellement grand besoin d'un entretien régulier pour éviter la repousse des racines qui endommagent les vestiges. L'absence de menaces liées au monde moderne a prédominé jusqu'à présent, mais la situation commence à changer. L'agriculture traditionnelle ne constituait aucun danger pour l'environnement (rizières peu profondes) mais, sous la pression du développement, les méthodes agricoles modernes ont fait leur apparition et ont récemment causé des dommages considérables. La route principale qui traverse la cité antique attire la construction de nouveaux bâtiments et l'amélioration des bâtiments existants.

Une bonne évaluation de l'état de conservation du site a été réalisée. À cette occasion, on a identifié le besoin de conforter d'urgence les structures principales du temple de Vat Phou qui menace ruine. La réfection de l'ancien système hydraulique est aussi une priorité.

Authenticité

L'évaluation de l'authenticité engage dans le cas présent cinq éléments principaux :

1. Le paysage considéré dans son ensemble

Le fleuve et la montagne, le cadre dans lequel l'homme a bâti des temples, sont quasiment intacts ; la plaine entre

les deux est probablement plus boisée et d'aspect moins cohérent qu'elle ne l'était il y a mille ans. Globalement cependant, l'authenticité est grande.

2. L'association de divers éléments et la preuve d'une volonté de planification

Les différents éléments composant le paysage survivent bien en tant que sites archéologiques ou vestiges. Il est donc relativement facile de comprendre l'articulation des éléments entre eux. L'organisation des structures selon un axe défini par rapport au Lingaparvata de la montagne Phou Kao est évidente.

3. Les sites archéologiques enfouis

Le niveau archéologique se trouve à moins de 0,5 m dans le site urbain, et aucune intervention humaine ni événement naturel n'a perturbé cette strate, de sorte que l'intégrité archéologique est forte.

4. Les vestiges archéologiques visibles sous l'aspect d'ouvrages de terre

Parmi les anciennes structures, aujourd'hui identifiables en tant qu'ouvrages de terre, les plus remarquables sont les remparts élevés autour des deux cités. Quelques saignées ont été pratiquées pour le passage des routes, mais les dommages les plus graves ont été causés aux deuxième et troisième murs d'enceinte de la cité ancienne par un cours d'eau. Il existe d'autres ouvrages de terre - routes, canaux et réservoirs d'eau (*baray*) - et des mottes signalant l'effondrement d'édifices ou d'autres structures. Là encore, l'érosion, et quelques vols et fouilles sauvages, ont affecté ces vestiges, dont l'état de préservation et l'intérêt archéologique demeurent bons.

5. Structures et vestiges

Il existe peu de constructions intactes qui nous soient parvenues, la plupart des vestiges sont des murs dépourvus de toit. Il n'y a eu aucune grande campagne de restauration. Les structures encore debout sont donc entièrement authentiques avec un haut degré d'intégrité malgré des effondrements partiels.

La plus grande partie de la population vit à l'écart des principaux complexes archéologiques. L'habitat est généralement de forme traditionnelle, mais la pression du développement commence à se faire sentir. Néanmoins, compte tenu du peu de changements intervenus dans la végétation ou d'autres facteurs naturels, et une activité archéologique ou de restauration pratiquement inexistante, l'intégrité et l'authenticité du site proposé pour inscription sont remarquablement élevés.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le bien en février 2001.

Caractéristiques

Le site est remarquablement bien préservé, bien qu'il ait grand besoin de travaux de restauration soignés et d'une gestion efficace. Les recherches promettent de fournir des éléments très anciens remontant à la première moitié du premier millénaire de notre ère, et intéressant au moins un sujet, celui du développement des premières villes en Asie du sud-est. Le site possède un remarquable ensemble de monuments et d'autres structures sur une zone étendue située entre le fleuve et la montagne. Certains édifices offrent une architecture remarquable, beaucoup contiennent des œuvres d'art magnifiques, notamment des sculptures. Surtout, l'ensemble a été conçu selon une trame géométrique reliant les ouvrages construits par l'homme avec les éléments naturels du site, en particulier le sommet en pointe de la montagne de Phou Kao. Cette organisation du paysage à grande échelle au cours de la seconde moitié du I^{er} millénaire de notre ère ne relève pas seulement du jardin d'agrément mais exprime la relation entre les Dieux, la nature et l'homme, comme dans l'Hindouisme. Les habitants du Champassak révèrent toujours la sainteté de la montagne, demeure des anciens Dieux. Ils respectent et préservent l'environnement naturel de cette montagne. De l'autre côté du Mékong, le temple de Tomo reflète toujours le plan cosmologique d'origine.

Analyse comparative

Il subsiste de nombreux édifices monumentaux de la période khmère, d'abord au Cambodge mais aussi dans d'autres pays. Du point de vue de la magnificence architecturale et de la composition spatiale, le complexe d'Angkor, capitale de l'empire khmer du Xe au XIV^e siècle de notre ère, est sans pareil. Bien entendu, la culture khmère est mieux représentée au Cambodge qu'au Laos. L'inscription d'Angkor sur la liste du patrimoine mondial en 1992 est pleinement justifiée, et le temple d'Angkor continue d'être l'objet de beaucoup d'attention internationale.

L'ensemble du temple de Vat Phou soutient toutefois la comparaison avec les sites khmers les plus importants situés hors du Cambodge actuel, du point de vue du plan, du décor et de l'état de préservation. C'est aussi l'un des principaux édifices des périodes pré-angkorienne et angkorienne.

Le paysage culturel du Champassak est le seul et le plus ancien paysage culturel connu en Asie du sud-est qui ait conservé des vestiges relativement peu endommagés des premiers temps de l'urbanisme et de la manière dont les Khmers aménageaient leur paysage en fonction de leurs besoins pratiques et spirituels. La topographie particulière de la zone permet de montrer relativement facilement aux habitants, aux visiteurs et aux écoliers l'utilisation symbolique du paysage par les Khmers. C'est le seul paysage de ce type qui ait survécu dans ses principales structures. Cette rare disposition linéaire parmi les temples khmers peut être comparée au temple de Preah Vihear sur la frontière thaïlandaise-cambodgienne. Vat Phou est aussi un exemple relativement rare de temple érigé au sommet d'une colline.

Ce bien est le seul qui témoigne de l'existence de villes et d'agglomérations rurales, avec leurs zones spécialisées

dans les différentes activités artisanales, leur système de communication, les ouvrages hydrauliques, les systèmes de gestion de l'eau, les bâtiments religieux, et qui permette d'avoir une compréhension globale du développement de la civilisation khmère.

Par sa valeur historique et l'importance de ses édifices, Vat Phou peut être comparé à deux sites apparus au milieu du premier millénaire et de style essentiellement pré-angkorien. Il s'agit des vestiges de Phnom Da près de Angkor Borei dans le delta du Mékong et de Sambor Prei Kuk. Ces deux temples possèdent de nombreuses sculptures représentant le riche panthéon des dieux Hindous avec très peu de références au bouddhisme. Il faut se rappeler que les techniques d'irrigation étaient très répandues et bien connues dans le sud-est asiatique dans les premiers siècles de notre ère, et probablement en des temps plus anciens. C'est particulièrement vrai de régions comme le Cambodge. Le climat rend indispensable le stockage de l'eau pendant la saison des pluies et sa redistribution pour la culture du riz pendant la saison sèche. Les systèmes sophistiqués mis en œuvre à Vat Phou doivent être replacés dans le contexte régional dans lequel ils ont valeur d'exemple et non pas d'exception. De même, bien que les dernières recherches aient indéniablement accordé à Shrestrapura une place de choix dans le débat sur les origines urbaines dans le sud-est asiatique, cela ne diminue en rien l'importance réelle ou potentielle d'autres villes anciennes de la région. Oc-éo, par exemple, au sud de Vat Phou, fut bâtie dans les basses terres à l'ouest du delta du Mékong et du Bassac ; l'accès à la mer et aux villes voisines se faisait par un réseau de canaux décrit comme « une caractéristique urbanistique d'exception, d'une ampleur inconnue des autres établissements dans le sud-est asiatique ». L'irrigation par le creusement de canaux se développa ailleurs dans le monde au premier millénaire de notre ère. Dans le sud-ouest de l'Amérique du Nord, par exemple, l'économie des Hohokam qui vivaient dans le désert était essentiellement basée sur l'agriculture vers l'an 500 de notre ère parce qu'ils possédaient un système d'irrigation ambitieux dès l'origine.

Le paysage culturel de Champassak dans sa totalité doit être considéré dans une plus large perspective. Dans cette proposition d'inscription il est d'une extrême importance que le centre urbain se soit déplacé vers l'ouest de Shrestrapura sur les rives du Mékong à Hong Nang Sida, au sud du temple de Vat Phou lui-même. Cela ajoute indéniablement de l'intérêt au bien dans son ensemble et il est évident que le potentiel archéologique de deux villes successives, implantées l'une à côté de l'autre et non pas l'une au-dessus de l'autre, apporteront un éclairage nouveau sur la formation des États et l'évolution des premières villes dans l'Asie du sud-est. Le changement d'implantation est un phénomène courant, très ancien et bien connu dans le monde, ne serait-ce que les exemples de Delhi et, parmi les biens proposés pour inscription, de Samarkand.

Le bien proposé pour inscription partage aussi de nombreuses caractéristiques avec certains grands sites appartenant à des cultures différentes mais contemporaines de ce que l'on appelle en Occident le haut Moyen Âge. En Europe occidentale, par exemple, se développèrent de grands complexes religieux, faisant également appel aux aménagements linéaires, comme à

Cologne (Allemagne), Chartres (France) et Canterbury (Angleterre). Il existe un parallèle entre ces cultures, non pas sur le style architectural mais sur la formation des États, la gestion de l'eau et la construction de réseaux routiers dans une zone centrale comprenant des édifices religieux étroitement liés à des caractéristiques naturelles. C'est le cas de Chaco au Nouveau Mexique (États-Unis), inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, qui appartient à une civilisation qui s'est épanouie et éteinte à peu près au même moment que la civilisation khmère.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS recommande qu'au sein du programme de gestion du site, une attention particulière soit accordée à la stabilisation des anciens monuments et autres structures et qu'un effort particulier soit fait afin de contrôler la situation hydrologique, à la fois en prévenant les inondations soudaines et le sapement des édifices et en restaurant l'ancien système hydraulique le plus rapidement possible.

L'ICOMOS pense que l'inscription du bien refléterait l'approbation internationale des objectifs exposés dans le plan de gestion du patrimoine de Champassak qui fait partie intégrante de la proposition d'inscription et qui a déjà force de loi au niveau national. L'ICOMOS s'attend donc à la mise en œuvre pratique de ce plan si l'inscription devait avoir lieu.

Brève description

Le paysage culturel de Champassak, y compris l'ensemble du temple de Vat Phou, représente une zone de paysage planifiée datant de plus de mille ans et remarquablement bien conservée. Il a été façonné de manière à exprimer la vision hindoue de la relation entre la nature et l'humanité, selon un axe compris entre le sommet de la montagne et les rives du fleuve dans un entrelacs géométrique de temples, de sanctuaires et d'ouvrages hydrauliques sur quelque 10 km. Le site contient aussi deux villes anciennes successives construites sur les rives du Mékong et la montagne de Phou Kao, l'ensemble représentant un processus d'aménagement s'étendant sur plus de mille ans, du Ve au XVe siècle, associé surtout à l'empire khmer.

Déclaration de valeur

La valeur extraordinaire du paysage culturel de Champassak repose sur l'intérêt scientifique que recèle la puissante culture khmère, du Xe au XIVe siècles de notre ère. En particulier, l'ensemble du temple de Vat Phou représente un chef-d'œuvre du génie créateur humain par la haute qualité du travail artistique et l'intégration du plan symbolique dans le paysage naturel pour créer une manifestation physique de la représentation mentale hindoue de l'univers parfait. L'expression de ces idées, non seulement dans la conception mais aussi en architecture et dans l'art, aboutit à une fusion unique des symboles de la nature indigène, de l'inspiration religieuse et de la prouesse technique.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et vi* :

Critère iii L'ensemble du temple de Vat Phou est un témoignage exceptionnel des cultures d'Asie du sud-est, et en particulier de l'empire khmer qui domina la région du Xe au XIVe siècle.

Critère iv L'ensemble de Vat Phou illustre remarquablement l'intégration d'un paysage symbolique d'une grande valeur spirituelle dans son environnement naturel.

Critère vi Illustration de l'interprétation hindoue de la relation entre la nature et l'humanité, Vat Phou se targue d'un remarquable ensemble de monuments et autres structures disséminées sur une vaste superficie entre fleuve et montagne, certains dotés d'une architecture exceptionnelle, beaucoup abritant de magnifiques œuvres d'art, et exprimant tous une conviction et un engagement religieux intenses.

Recommandation du Bureau

Que Vat Phou et les anciens établissements associés du paysage culturel de Champassak soient inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et vi*.

ICOMOS, septembre 2001